

Elle vous en parle

« ..C'est un espace-temps sans précédent dans un début de carrière d'enseignant : une façon de penser à des collaborations, des innovations dans mon métier et ma discipline au quotidien, un bout de patrimoine à donner en partage à mes élèves pour leur parler de leurs pairs; une découverte qui en appelle d'autres, un tremplin certain pour aller dans l'avenir vers de nouveaux ailleurs. »

*Extrait du témoignage de Caroline Bascoul,
professeur d'ESC,
Roumanie, juillet 2011*



La vallée de l'Olt - DRAGASANI-ROUMANIE - Juillet 2011

SOS

Où trouver l'information sur ce programme :

Au service des Relations Internationales de l'Enfa et sur le site web de l'Enfa : www.enfa.fr

Pour quel accompagnement ?

Les formateurs ENFA et le service des Relations Internationales interviennent auprès des participants du programme :

- dans la préparation de leur mobilité (recherche de partenaires, interculturel, logistique.. .),
- durant la mobilité en assurant un contact ou un accompagnement,
- dans l'anticipation et la valorisation de leur retour.

Contact Enfa

Denis BARON

Service des Relations Internationales
École Nationale de Formation Agronomique
BP 22687
31 326 Castanet-Tolosan Cedex

Téléphone: +33 (0)5 61 75 32 96–Fax: 03 09

E-mail : [coop-inter.enfa\(at\)educagri.fr](mailto:coop-inter.enfa(at)educagri.fr)



Mobilité européenne des enseignants des « Groupes d'Animation et de Professionnalisation » de l'ENFA

Erasmus + est la nouvelle génération d'actions de mobilité et de coopération proposée par la Commission Européenne. Erasmus+ « mobilité de la formation et de l'enseignement professionnels » est conçu pour permettre aux acteurs européens d'éducation et de formation de se rencontrer, de partager, de construire des coopérations, de renouveler ses pratiques, d'améliorer ses compétences...

de réinventer son métier.

Info : sur le site de l'Agence Erasmus+
<http://www.agence-erasmus.fr/>



Erasmus+ DEMETER : Quid ?

L'Enfa est titulaire du programme Erasmus+ DEMETER qui offre la possibilité d'effectuer une **mobilité en Europe** afin d'acquérir une **expérience européenne et de développer ses capacités techniques et/ou pédagogiques de sa discipline.**

Qui peut partir ?

Tout enseignant membre d'un GAP « Groupe d'Animation et de Professionnalisation » porté par l'Enfa.

Conditions ?

La mobilité :

- dure **7 jours** (voyage compris),
- se fait individuellement ou collectivement,
- avec une bourse allouée par l'Enfa,
- et **chez un partenaire identifié.**

Où faire la mobilité ?

Dans un de ces pays de l'Europe : Allemagne, Ancienne République Yougoslave de Macédoine, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Portugal, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie et Turquie.

Et chez un partenaire identifié :

il s'agit, en priorité, d'un établissement d'enseignement professionnel ou tout autre structure dont l'expertise est reconnue dans le thème travaillé au sein du GAP.

Pour y faire quoi ?

En profiter pour découvrir le système d'enseignement du pays. S'enrichir par l'acquisition et le partage de connaissances et de savoir-faire. Travailler sur le geste professionnel, améliorer ses compétences professionnelles ou techniques. Participer à la production de ressources pédagogiques en lien avec ce qui se fait dans des pays UE. Enrichir sa connaissance disciplinaire et ses méthodes pédagogiques.

Quelle valorisation ?

Apport de nouvelles pratiques/savoir-faire
Prise de contacts
Développement d'un réseau informel
Pratique de la langue
Enrichissement personnel
Amélioration des systèmes d'enseignement et de formation
Apports pratiques
Retour sur expérience
Reconnaissance par Europass mobilité
Découverte d'une culture
Appréhension des systèmes d'éducation
Développement professionnel
Rencontres avec des professionnels
Dissémination auprès des pairs
Enseignement en classe européenne
Témoignages, partages
Création d'un réseau disciplinaire
Production de ressources

**Saisissez
cette opportunité avant
le 15 Mai 2017**